# VANVEY infos

Bulletin d'informations du Conseil Municipal de Vanvey Juillet 2015



**MAIRIE DE VANVEY**
Rue des Ponts
21400 VANVEY
**Tél. 03 80 81 83 54**
Email : mairie.vanvey@wanadoo.fr
**Maire 06 85 08 72 60**
Email : ivp.pao@orange.fr
**Site : www.vanvey.fr**


**Secrétariat de Mairie**
LUNDI 17h - 18h
JEUDI 16h - 18h
VENDREDI 17h - 19h

**Agence Postale**
LUNDI 14h - 18h
MERCREDI 8h - 12h
JEUDI 14h - 18h
SAMEDI 9h - 12h

**Syndicat Intercommunal des Eaux de Combe Noire**
Jean-Jacques BRICHE
**06 56 82 30 95**


Bulletin d'information diffusé aux habitants de la commune.
Rédaction :
Mairie de Vanvey
Responsable de la Publication :
Philippe VINCENT
Impression : Mairie


**Composition du Conseil Municipal**

Phillippe VINCENT, Maire
Nathalie CAILLETET, 1ère Adjointe
Hervé VIEULES, 2ème Adjoint
Jean-Marie POURCELOT, 3ème Adjoint
Jean-Jacques BRICHE, Conseiller
Hélène COLLIN, Conseillère
Paule FONQUERNIE, Conseillère
Cindy JOLY, Conseillère
Emeric ROGER, Conseiller
Patrice ROMANEL, Conseiller
Séverine VINCENT, Conseillère

## *Edito*

*Chères Vanvéennes, Chers Vanvéens,*

***C'est l'été !***
*Beaucoup plus aujourd'hui avec des températures supérieures à la normale. Nous avons diffusé la semaine dernière un document concernant les risques liés à la canicule. Je vous demande de respecter les consignes et de prendre contact avec les personnes du CCAS si vous souhaitez être suivi.*

*Les festivités de ces prochains jours vont mettre de l'animation dans le village, concert à Saint-Phal, feux d'artifice, bal au lavoir le 13 Juillet et Fête Nationale le 14 Juillet avec des jeux pour les petits et les grands. Venez nombreux !*
*Nous annoncons aussi dès à présent, le grand vide grenier de l'Amicale des Sapeurs Pompiers le 2 Août et la fête patronale du 15 Août avec un marché du terroir le matin et le repas champêtre à midi ; un moment de convivialité au coeur du village.*

*En ce qui concerne les affaires communales, nous nous sommes engagés dans l'examen de dossiers qui vont nous permettre de comprendre pourquoi des réalisations antérieures n'ont pas été entièrement terminées et font défaut actuellement ; impactants directement le budget communal (Salle Espace Rencontres et Loisirs, chaufferie bois et indirectement le dossier de l'assainissement avec le Syndicat des Eaux de Combe Noire). Notre but valoriser les acquis et faire des économies de fonctionnement.*
*D'autres dossiers sont à l'étude : la mise en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux, le cimetière de Vanvey-Villiers-le-Duc, des aménagements environnementaux de la commune.*

*Ils nous faut penser à l'avenir et nous soucier de ce que va devenir Vanvey dans les décennies à venir, c'est pour l'ensemble de la population que nous y travaillons.*

*Bon été à tous, bonnes vacances à ceux qui s'en vont et bon séjour à ceux qui arrivent à Vanvey pour la période estivale.*

*Philippe VINCENT*
*Maire*

**Secrétariat de Mairie**
**FERMETURE**
**jusqu'au 19 Juillet inclus**
les permanences sont assurées

**Bibliothèque**
**OUVERTURE**
**aux horaires des permanences**

***INFO DERNIÈRE MINUTE***
***Nous venons d'apprendre juste avant la clôture du bulletin, une excellente nouvelle concernant une jeune de la commune qui a réussi brillament les épreuves du baccalauréat avec une moyenne de 19,23 et l'obtention d'une mention Très Bien et félicitations. Félicitations à Eléonore POURCELOT, et bon courage pour la suite de vos études.***

## *Pôle Scolaire Leuglay/Voulaines*

**RÉUNION DU JEUDI 18 JUIN 2015**
**Représentant la commune de Vanvey**
**M. Patrice Romanel**

**Présentation des effectifs pour l'année 2014/2015**
**70 élèves.**
**Effectif prévu à la rentrée : 70 élèves**
**(dont 7 inscriptions en maternelle)**

**MATERNELLES : 20 ÉLÈVES (CYCLE 1)**
- 3 dans la section "tout petits"
- 6 dans la section "petits"
- 11 dans la section "moyens"

**CYCLE 2 : 24 ÉLÈVES**
- 10 en grande section de maternelle
- 7 en CP
- 7 en CE1

**CYCLE 3 : 26 ÉLÈVES**
- 6 en CE2
- 7 en CM1
- 13 en CM2

**VOYAGES SCOLAIRES :**
- les maternelles sont partis le 25 juin pour la visite d'une ferme.
- Les élèves de Cycle 2, au parc de la Colombière à Dijon avec la rencontre de leurs correspondants de l'Yonne.
- Le Cycle 3, en visite à Verdun pour une visite des vestiges de la Grande Guerre.

**INFORMATIONS DIVERSES :**
3 départs d'institutrices, 2 nouvelles nommées à la date de la réunion pour prendre leurs fonctions au Pôle Scolaire à la rentrée de Septembre.
Les horaires seront inchangés à la rentrée. Les NAP poursuivrons sur le modèle de l'année scolaire 2014/2015.

***Lors de la réunion suivante au Pôle Scolaire le Jeudi 25 Juin, le maire informe le conseil municipal de l'obtention de l'aide prévue par l'état pour le fonctionnement des Nouvelles Activités Pédagogiques. Avec un coup de fonctionnement inférieur au prévision et cette aide nous n'aurons pas à prendre de Décision Modificative au budget.***

## *Info brève - Info brève*

***LA COMMISSION ENVIRONNEMENT a effectué une visite du village le vendredi 3 Juillet. Un compte rendu sera réalisé dans le prochain numéro du bulletin.***

***AFIN DE RÉALISER DE NOUVEAUX MASSIFS OU DE FLEURIR LES RUELLES.***

***SI VOUS DEDOUBLEZ DES PLANTES CHEZ VOUS ET QUE VOUS SOUHAITEZ VOUS EN SÉPARER, PENSEZ À NOUS LES TRANSMETTRE, ELLES PRENDRONT PLACE DANS LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS.***

***MERCI***

# Réunion du Conseil Municipal de Vanvey du 26 Juin 2015

**Présents :** Philippe Vincent, Nathalie Cailletet, Hervé Vieulès, Jean-Marie Pourcelot, Jean-Jacques Briche, Cindy Joly, Emeric Roger, Patrice Romanel, Séverine Vincent.
**Absents :** Paule Fonquernie à donné pouvoir à Hervé Vieulès
Hélène Collin

**La Séance est ouverte à 20h00**
*Secrétaire de séance : M. Jean-Jacques Briche*
***Lecture est faite par le Maire du Procès Verbal du Conseil précédent, qui ne fait l'objet d'aucune remarque.***

**1) Délibération Tarifs chauffage "Chaufferie Communale"**
Pour la saison de chauffage 2014/2015, le calcul est respecté sur les base arrêtées lors des dernières réunions de conseil, ayant ce point à l'ordre du jour.
La part fixe ayant été facturée en début d'année il ne reste qu'à établir les tarifs pour la part variable représentant la consommation. Nathalie Cailletet présente les tarifs en insistant sur le montant TTC tel qu'il sera établi pour l'établissement des titres de paiement.
Ce point est discuté, avec des demandes de renseignements sur la part de prise en charge de la commune sur le budget de la chaufferie.
Nathalie Cailletet précise que dans les prochaines semaines afin de préparer le dossier de l'extension du réseau de chauffage, des réunions d'étude seront réalisées auprès d'entreprises spécialisées dans le domaine thermique et des demandes de devis seront effectués pour la pose de nouveaux compteurs.
Les tarifs pour la saison de chauffage 2014/2015 sont ensuite mis au vote
8 voix pour et 2 abstentions..

**2) Extension du matériel de Location de la Salle Espace Rencontres et Loisirs.**
Des demandes se faisant régulières pour la location de tente de réception pour des évènements à la salle des fêtes. Après avoir demandé l'avis à des propriétaires de matériel identique et effectué les demandes de devis pour l'aquisition d'une tente de 12 m x 6 m.
Le conseil municpal décide par 9 voix pour et 1 voix contre, l'achat de ce matériel pour un montant de 5880 € (6000 € ayant été inscrit au budget 2015),et fixe les tarifs de location à 120 € pour une location associée à la salle des fêtes et à 60 € pour les associations communales et les habitants de la commune. Avec une caution de 3000 €.

**3) 14 juillet 2015**
Le feu d'artifice sera tiré cette année encore du lavoir de Vanvey, pour un montant de 1655 € (somme inscrite au budget 2015). La pose et le tir étant réalisés par des bénévoles.
La discussion de l'avenir de cet événement sera envisagé ultérieurement. Des contraintes de formation étant requises l'année prochaine pour le tir des feux d'artifice en classe K4 et K5.
Déroulement des festivités de la Fête Nationale (voir encart ci joint).

**4) Cimetière de Vanvey/Villiers-le-Duc**
Présentation du travail de recensement des concessions au cimetière de Vanvey/Villiers-le-Duc par Hervé Vieulès. Présentation de la grille tarifaire pour les concessions à venir.Mise en recouvrement pour les concessions attribuées et non réglées ainsi que les réservations de concessions enregistrées en mairie.
Ce dossier devra être présenté en conseil commun avec Villiers-le-Duc dans les prochaines semaines et sera mis en délibération ensuite.

**6) Questions diverses**
Présentation d'une réunion au Pôle Scolaire à Leuglay le jeudi 18 Juin 2015 par Patrice Romanel (Voir article ci-contre).
Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il intègrera le bureau de la Communauté de Commune du Pays Châtillonnais, suite à l'élection de Jérémie Brigand à la présidence de la CCPC. Nicolas Schmit, Maire de Villiers-le-Duc est réélu dans ces fonctions de 1er Vice-Président.

Les sujets étant clos, la séance est levée à 22h30.

## Cérémonie du 8 Mai et Monument de la Forêt le 7 juin

*À Villotte-sur-Ource, à Maisey-le-Duc, à Vanvey, au Cimetière Saint-Phal pour terminer par Villiers-le-Duc.*
*Ce fut le sens du déroulement des manifestations du 70ème anniversaire du 8 Mai 1945. Comme à chaque rassemblement patriotique, la population est venue rendre hommage aux combattants qui ont permis la libération de notre pays.*

*Le matin, à Essarois au Monument des fusillés et l'après midi au Monument de la Forêt pour le 71ème anniversaire de la Bataille de la Forêt. Hommage au 37 maquisards pris dans la tourmente le 10 juin 1944.*

## Rapport sur l'exploitation des peupliers en sortie de village.

***Le terrain ayant été sécurisé pour l'exploitation des arbres. L'entreprise Renggli de Layer a effectuée l'abattage et le débardage. Montant calculé après cubage : 1262 € à mettre en recette supplémentaire au budget communal.***

## *Fête des Voisins*

*C'était le Vendredi 5 Juin, une première édition de la fête des Voisins au Lotissement des Meix.*

***Un moment convivial pour se retrouver. Félicitations aux organisateurs et à toutes les personnes présentes.***

# L'Amicale des Ainés de Vanvey/Villiers-le-Duc

***Voyage sur le Canal du Nivernais le Samedi 6 Juin, Départ de Vanvey, avec 53 participants.***

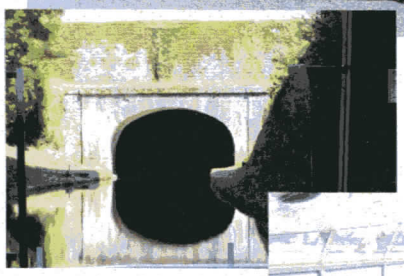

***Le Barbecue 2015***
***70 participants,***
***une ambiance sympa sous le préau de la salle des fêtes...***
***et des bénévoles en action.***

## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE VANVEY

# Foire aux Puces - Vide Grenier

# Dimanche 2 Août 2015

**6h00 à 18h00**

**PARKING SALLE ESPACE RENCONTRES ET LOISIRS**

***Inscription au 03 80 81 84 17 - 03 80 81 83 31***

***BUFFET - BUVETTE***

# INFO... INFO... INFO ...

## GESTION DES DÉBITS DE LA SEINE ET DE SES AFFLUENTS

La Seine et ses affluents présentent un grand nombre d'ouvrages qui répartissent les débits entre les bras naturels et les biefs. En période de haute et moyenne eaux, cette répartition ne pose aucun problème particulier puisque les débits sont suffisants pour assurer l'ensemble des fonctions biologique.

La situation se détériore en période de basses eaux estivales (étiage) puisque les débits de nos rivières Châtillonnaises sont alors naturellement très faibles. Diviser ces débits peu importants devient alors complexe et cette situation ne permet pas au cours d'eau de fonctionner convenablement (réchauffement des eaux, perte d'oxygénation ...)

Depuis le 1er janvier 2014, la répartition des débits doit respecter une notion nouvelle issue du Code de l'Environnement et de la Loi sur l'Eau : le respect du débit réservé, qui correspond au débit minimal permettant la survie de la faune aquatique. Ce débit équivaut en général et au minimum au 1/10è du débit moyen de la rivière ; soit par exemple pour la Seine à Chatillon-sur-Seine : 550 l/s et 250 l/s pour l'Ource à Brion sur Ource.

Ce débit réservé doit en tout temps être attribué au cours d'eau naturel, ce qui ne pose aucun soucis la majeure partie du temps, mais va provoquer une modification importante en période estivale. En effet, dès que le débit total du cours d'eau sera inférieur ou égal au débit réservé (550 l/s à Chatillon-sur-Seine par exemple), la totalité du débit doit être attribué à la Seine au détriment des biefs, qui ne doivent alors plus être alimentés.

Cette nouvelle réglementation est nationale et s'applique depuis 2014 à l'ensemble des cours d'eau. Chaque propriétaire et gestionnaire d'ouvrage répartiteur doit s'y conformer. Le SICEC n'échappe pas à la législation et doit adapter sa gestion en ce sens. De ce fait, les vannes appartenant au SICEC ou gérées par celui-ci seront désormais ouvertes en totalité en période sèche afin de respecter la réglementation en vigueur. Pour information, le 30 juin 2015, le débit mesuré dans la Seine à Nod-sur-Seine était de 900 l/s.

En regard de la vie piscicole, les pêches de sauvetage sont rarement justifiées car la majeure partie des poissons parvient à fuir les secteurs asséchés et à gagner des zones de refuge quand ils peuvent se déplacer (absence d'obstacles). La fédération de pêche de Côte d'Or n'est pas en capacité d'intervenir systématiquement pour réaliser ce type d'opération.

De plus, la manipulation des poissons pendant les sauvetages estivaux intervient en condition de stress (débits faibles, températures de l'air et de l'eau élevées) et est souvent traumatisante pour les poissons récoltés et transportés mais également pour les poissons présents dans les zones de destination où des surdensités peuvent être générées.